

QUELQUES CONSEILS POUR ÉCRIRE ET LANCER VOTRE PÉTITION

Écrivez une pétition comme vous écririez une lettre : personnifiez votre contenu et adressez le propos à une personne/institution bien identifiée.

Lorsque vous rédigez votre pétition, faites de votre texte un savant mélange d'arguments rationnels et émotionnels.

Prenez soin de développer votre argumentaire en fonction de ces deux éléments : soyez irréprochables dans les faits (apportez des sources pour appuyer vos propos) et faites appel à tout ce qui touche au domaine de l'affectif pour appuyer votre raisonnement, il sera plus simple pour le grand public de s'identifier à votre revendication.

Exprimez-vous de sorte que n'importe qui puisse comprendre votre position sans avoir connu préalablement le sujet. Cela amènera un maximum de personnes à saisir votre cause.

Ecrivez donc le plus simplement possible et soyez synthétique dans le texte de votre pétition : un texte trop long peut faire décrocher de potentiels signataires.

Bien que précis dans votre revendication, il faut que votre sujet fasse ressortir des archétypes globaux comme la liberté, la surveillance... Ces thèmes universels permettront de créer un vrai débat autour de votre sujet.

Trouvez un titre de pétition qui soit accrocheur (nous avons choisi #YesWeGraine pour parler de la liberté des semences) et surtout, qui ne soit pas utilisé ailleurs (évitez les noms ou les expressions déjà largement référencés sur les moteurs de recherche).

Une fois la pétition rédigée, ciblez au mieux votre communauté et si vous n'en connaissez pas les membres,

contactez-les : ce sont celles et ceux qui sont les plus attachés à votre cause (au-delà de votre cercle de proches) qui donneront de l'impact à la pétition durant les premiers jours.

Cet impact permettra d'élargir progressivement le réseau de signataires et amènera les médias à se saisir de votre sujet pour le faire entrer dans le débat public.

Inscrire votre pétition dans l'actualité facilitera également les relais médiatiques et les soutiens, l'accompagner d'une vidéo courte et claire l'aidera tout autant.

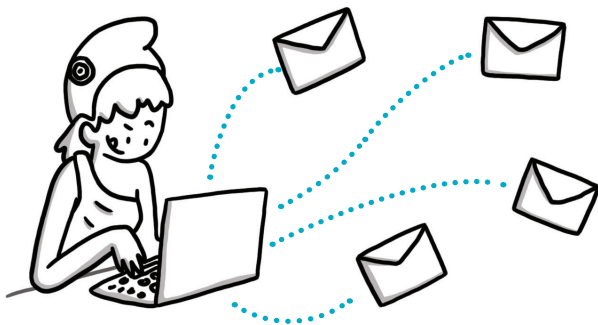
Aussi, avant de mettre en ligne votre pétition, préparez un plan de communication et de relais potentiels pour faire parler rapidement de votre cause, sans quoi, votre pétition sera reléguée aux tréfonds du web (après la première page des moteurs de recherche).



LE BUT À CE STADE EST DE FÉDÉRER ET DE MÉDIATISER LA CAUSE

Il est important de tenir fréquemment informés¹ celles et ceux qui s'impliquent à vos côtés, ne serait-ce que par égard pour leur mobilisation.

On peut croire qu'une signature est un geste anecdotique pour celui ou celle qui l'a fait, mais bien souvent, les signataires souhaitent s'impliquer au-delà.



Organisez un maximum d'évènements permettant aux signataires de se rencontrer physiquement, de partager leurs idées afin de s'impliquer collectivement dans les futures actions à mener pour faire aboutir la revendication... Dans un rapport de force, des chiffres sur un écran ne valent rien à-côté du poids apporté par une mobilisation réelle !

¹ Faites appel aux outils vidéos et reprenez les codes des médias sur les réseaux sociaux (format court, vidéo carré avec bannière en haut et en bas avec une phrase choc inscrite, sous-titrez la vidéo pour celles et ceux qui la regarderont, au travail notamment).

Il est d'ailleurs recommandé d'avoir les adresses emails des participants, chose que la plupart des sites de pétition ne communiquent pas (ou au moins d'avoir la possibilité d'adresser les messages que l'on souhaite sans qu'une plateforme ne les bloque ou demande de payer pour nos contenus).

Concernant la protection des données, on vous conseille bien évidemment de privilégier les plateformes de pétitions françaises, soumises à la CNIL (Commission Nationale Informatique & Liberté).

⇒ La plateforme www.mesopinions.com permet d'envoyer facilement des messages aux signataires et s'assure du cryptage des données.

⇒ La plateforme parlement-et-citoyens.fr a récemment créé un système de « pétitions législatives » permettant d'adresser les pétitions ayant réunies plus de 5000 signatures aux parlementaires membres de la communauté pour que ces derniers répondent aux signataires.

⇒ Des sites comme www.petitionpublique.fr donnent le choix aux signataires de laisser leur adresse email aux auteurs de pétition.

Sans pour autant travailler sur des modifications de lois, d'autres pétitions aboutissent et méritent notre soutien : on pense notamment aux pétitions très ciblées localement.

Ces pétitions n'ont pas besoin d'avoir des milliers de signatures pour que les décideurs politiques s'inquiètent lorsqu'elles sont émises et décident de répondre favorablement à la revendication des auteurs.